

Extrait du Registre des délibérations du **Conseil Municipal** de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-cinq,

Le jeudi vingt-deux mai à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 15/05/2025

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOUIN, Karine BOISSONNEAU, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Benoit GOUBAND, David JARRY, Thomas MICHONNEAU, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Déborah DUBUIS, Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU, Guy NOGRET.

Mme Christelle BODIN a été élue secrétaire de séance.

N°2025-035 Travaux ancien local ADMR

Pour faire suite à la décision de transformer l'ancien local ADMR en habitation, Monsieur le maire présente les devis reçus pour les travaux d'électricité, de plomberie, de salle d'eau et de cuisine,

Le devis de la SARL LAHAYE s'élève à la somme de 6.793,58€ ht soit 8.152,30 € ttc.

Le devis de la SARLU PG MOINE s'élève à la somme de 12.615,02€ ht soit 15.138,02€ ttc.

Après avoir entendu Monsieur le maire et après en avoir délibéré, Le conseil municipal à l'unanimité,

- **VALIDE** le devis de la SARL LAHAYE pour un montant de 8.152,30 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le maire à prendre toutes les décisions et signer tous les documents nécessaires à la réalisation de l'opération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

Secrétaire de Maire
Christelle BODIN



LARGEASSE, le 22 mai 2025
Le Maire
Jean-Jacques GROLLEAU

